

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'IQPF honore les formateurs Caroline Marion et Denis Preston

Montréal, le 11 juin 2015 – L'Institut québécois de planification financière (IQPF) a honoré les formateurs Caroline Marion, LL.M., D.E.S.S. Fisc., Pl. Fin. et Denis Preston, CPA, CGA, FRM, Pl. Fin., en leur décernant le titre de *Formateur de l'année 2014 en formation continue* à l'occasion de son congrès annuel qui a eu lieu au Centre de congrès de Rimouski, les 11 et 12 juin derniers.

Le titre de Formateur de l'année en formation continue est décerné chaque année pour récompenser un formateur et souligner l'importance de son rôle pour la profession. Exceptionnellement, le comité de sélection a décidé de remettre le titre de formateur de l'année 2014 en formation continue à une équipe de formateurs.

« Cette année, a déclaré Jocelyne Houle-LeSarge, présidente-directrice générale de l'IQPF, lorsque les membres du comité se sont réunis pour sélectionner les finalistes, ils ont constaté quelque chose d'intéressant. Les résultats semblaient aller par paire, c'est-à-dire qu'on n'avait pas un meilleur, mais deux meilleurs ; pas une deuxième place, mais deux deuxièmes places, et ainsi de suite. Lorsqu'on y pense, ça tombe sous le sens : nos formateurs travaillent presque tous en équipe de deux ! »

Les deux formateurs, qui n'étaient pas présents, recevront une plaque de reconnaissance ainsi qu'un prix en argent de 1000 \$ à remettre en leur nom à un organisme de charité. Me Marion a choisi de faire son don à la Fondation Gemini, alors que M. Preston a choisi de faire le sien à la Fondation québécoise de la maladie cœliaque.

Diplômée de l'IQPF depuis 2000, notaire et fiscaliste, Me Marion possède une expertise dans les domaines du droit et de la fiscalité des successions et des fiducies. Elle se spécialise également dans les questions relatives à la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières (taxe de bienvenue) ainsi que dans les aspects légaux et fiscaux des divers régimes enregistrés. Elle dispense régulièrement des formations spécialisées, agit en tant que chargée de cours pour diverses maisons d'enseignement et elle rédige occasionnellement des opinions juridiques ou fiscales.

Auteure de plusieurs articles de revues spécialisées et co-auteure d'un volume sur les droits de mutation immobilière, Me Marion a rédigé pendant plusieurs années la chronique Succession de La Cible, le magazine officiel de l'IQPF.

M. Preston, quant à lui, est planificateur financier, détenteur d'une maîtrise en finance appliquée ainsi que des titres de Financial Risk Manager et gestionnaire de placement canadien. Il est membre de l'Ordre des CPA du Québec. Il a plus de vingt années d'expérience en finances personnelles. Il a travaillé entre autres pour une compagnie d'assurance vie, une fiducie et une banque.

Il est formateur et consultant à honoraires en gestion des risques. Il donne des activités de formation continue pour l'IQPF et est également chargé de cours à HEC Montréal. Il a aussi été rédacteur de la chronique assurance pour La Cible, le magazine officiel de l'IQPF. Au près de l'IQPF, il fait partie du comité de développement professionnel, il est président du groupe des mentors et membre du nouveau groupe de travail sur la finance comportementale, pour ne nommer que ceux-là.

Les deux autres équipes finalistes retenues pour le titre étaient formées de Martine Berthelet, Pl. Fin., MBA et Robert McLaughlin, LL.L., M. Fisc., CA, Pl. Fin., et de Michel Lavoie, M. Fisc., CPA, CA, Pl. Fin. et Monique Lemire, CPA, CA, M. Fisc., Pl. Fin.

À propos de l'IQPF

Depuis plus de 25 ans, l'IQPF s'est révélé un pilier en matière de planification financière au Québec. Il a su s'imposer sur la scène nord-américaine en se dotant des plus hauts standards. L'IQPF a fait du planificateur financier l'expert recherché par tout consommateur soucieux de préserver et d'accroître son patrimoine.

La mission de l'IQPF est d'assurer la protection du public en matière de finances personnelles en veillant à la formation des planificateurs financiers. L'IQPF compte près de 5000 affiliés.

-30-

Source :

Hélène Berger, Vice-présidente
Institut québécois de planification financière
514 767-4040 ou 1 800 640-4050, poste 247
hberger@iqpf.org

Liette Pitre, Responsable des communications
Institut québécois de planification financière
514 767-4040 ou 1 800 640-4050, poste 235
lpitre@iqpf.org